

Cycle annuel de conférences sur la recherche en droit de la  
Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

## « LES DÉFIS DE L'INTERVENTION EN PROTECTION DE LA JEUNESSE »

Table-ronde

Le mardi 28 janvier 2020 de 11 h 30 à 13 h  
Pavillon Fauteux, 57, rue Louis-Pasteur, pièce 147



---

### Modératrice



**Marie Pratte** : Juge à la retraite de la Cour du Québec où, jusqu'en mai 2019, elle siégeait principalement à la Chambre de la jeunesse, Marie Pratte était auparavant professeure à la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. De 1983 à 2010, année de sa nomination à la Cour du Québec, elle y a enseigné le droit de la famille, le droit des obligations et le droit de l'enfance. Cofondatrice du Laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les droits de l'enfant, elle est aussi l'auteure de plusieurs publications en droit de la famille.

## Conférencières

**Emmanuelle Bernheim** : Professeure au Département de sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Emmanuelle Bernheim contribue au développement d'une sociologie du droit axée sur l'accès aux droits et à la justice. Ses travaux documentent et analysent les conditions d'exercice des droits dans divers contextes judiciaires, de même que la production des inégalités par le droit et la justice. Elle développe, avec plusieurs partenaires, des outils d'accompagnement dans le processus judiciaire.



**Faire valoir ses droits à la Chambre de la jeunesse : état des lieux des expériences des mères en protection de la jeunesse** : À partir d'entrevues avec des mères et des avocat.es représentant des parents en protection de la jeunesse, je discuterai des relations de ces femmes avec leurs droits et avec la justice. À partir de leur propos, j'aborderai les questions de l'opacité du processus judiciaire, du sentiment d'impuissance et de la perte de confiance envers les institutions sociale et judiciaire. Je terminerai en abordant le rôle des organismes de défense des droits au regard de l'appropriation du droit.

**Mélanie Bourque**, PhD, est professeure au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais. Elle se spécialise en analyse des transformations de l'action publique et en analyses cognitives des politiques publiques. Ses objets plus particuliers d'études sont le régime de citoyenneté, le système de santé et des services sociaux, les politiques familiales et les politiques de sécurité du revenu. Elle est membre du Réseau de recherche en santé des populations (RRSPQ), membre régulier du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et responsable du CRISES UQO. Ses plus récentes publications portent sur les conséquences des réformes du système de santé et des services sociaux du Québec sur les travailleurs sociaux ainsi que sur les femmes vivant une situation d'instabilité résidentielle.



**Travail social et transformations de la protection sociale : les conséquences de la pratique dans le système de santé et des services sociaux** : Depuis les années 1980, la protection sociale au Québec, comme ailleurs dans le monde, a été considérablement transformée. Le travail social est une profession intimement liée au contexte de la protection sociale

s'étant construite pendant l'apogée de l'État providence (Prud'homme, 2011). Les travailleuses sociales œuvrant dans ce nouveau contexte sont donc affectées de manière significative quant à la marge de manœuvre dans leurs interventions. La présentation vise à rendre compte de l'état de la pratique actuelle dans le réseau de la santé et des services sociaux. Plus spécifiquement, elle s'attardera aux modifications de conditions de pratique depuis les réformes Couillard et Barrette.

**Karine Croteau** est professeure adjointe à l'École de travail social de l'Université d'Ottawa. Depuis 2016, elle a enseigné le service social auprès des populations autochtones, les méthodes d'intervention, et les problématiques dans le domaine de l'enfance et de la famille. Ses travaux de recherche récents au Québec ont mis en lumière la pertinence de tenir compte des repères culturels singuliers qui orientent la parentalité de mères Innues en situation de protection de la jeunesse afin d'assurer la sécurisation culturelle des services de protection offerts aux familles et communautés.



En avril 2020, Karine participera à la semaine scientifique *Recherche avec* de l'Universidad Veracruzana durant laquelle des réflexions seront engagées avec des chercheurs de l'international sur les défis d'une pratique sociale culturellement sécuritaire en protection de la jeunesse autochtone et les enjeux éthiques et épistémologiques en recherche. À ces connaissances scientifiques, se greffent enfin plus de douze ans d'expériences pratiques en intervention sociale. Ce parcours diversifié a permis à Karine de développer une expertise, en tant qu'alliée allochtone, et des connaissances spécifiques aux communautés inuit du Nunavik, aux communautés malécites du Nouveau-Brunswick et aux communautés innues du Québec.

**Échos de mères Innues sur leur expérience parentale en contexte de protection de la jeunesse : réflexions entourant les enjeux de sécurisation culturelle dans les services en communautés autochtones au Québec :** Au Canada, les politiques en enfance-famille ont joué un rôle de premier plan dans l'usurpation des responsabilités parentales des mères autochtones à l'égard de leurs enfants. En agissant dans l'intérêt supérieur de ces derniers, et afin de les protéger de conditions de vie précaires, des travailleurs sociaux ont retirés nombreux d'entre eux de leurs foyers nourriciers, sans tenir suffisamment compte de l'importance de la continuité culturelle et des liens familiaux. Selon Statistiques Canada (2016), 52,2 % des enfants placés sont autochtones, alors qu'ils ne représentent que 7,7 % de l'ensemble de la population. Ils sont pris en charge par l'État à un rythme 12 fois plus élevé que leurs homologues allochtones (CVRC, 2015). Dans ce contexte, et au regard d'incompréhensions qui perdurent entre les mères autochtones,

plus souvent signalées en protection et tenues responsables de négligence à l'égard de leurs enfants, et les services de protection, les réalités que connaissent ces familles demeurent peu étudiées. Dans le cadre de cette allocution, nous proposons d'éclairer les connaissances actuelles portant sur l'expérience parentale de mères Innues en contexte de protection et la sécurisation culturelle dans l'intervention.